

LES EURODÉPUTÉS DISENT NON AUX BASM !

Le Parlement européen clôture sa session sur un signal fort pour toutes les victimes d'armes à sous-munitions : 558 députés, sur 612 votants, ont en effet adopté ce jeudi 8 juillet une résolution qui supporte fermement l'universalisation du Traité d'Oslo contre les sous-munitions auprès des 27 pays membres et du reste du monde.

Handicap International se réjouit de la décision des eurodéputés d'adopter, à une très large majorité, une résolution qui invite clairement tous les états européens à rejoindre au plus vite le Traité d'Oslo et à le transposer en lois nationales concrètes. En outre, cette décision parlementaire invite tous les pays à ne pas tenter d'affaiblir l'impact et l'importance du Traité et à assister tous les pays qui le nécessitent dans la mise en œuvre de cette interdiction. Les eurodéputés ont aussi rappelé l'importance de l'assistance aux victimes et ont prié les Etats de participer à la 1ère Conférence des Etats Parties au Traité qui aura lieu en novembre prochain au Laos, le pays de la planète le plus contaminé par les sous-munitions.

Depuis son ouverture à Oslo en décembre 2008, 106 pays ont signé le Traité d'Oslo et 37 l'ont ratifié, dont 11 Etats européens. Ce Traité, aboutissement de la mobilisation de nombreux pays et de la société civile internationale, entrera en vigueur le 1er août prochain et interdira l'utilisation, le commerce, le transfert, le stockage et, pour certains pays comme le Luxembourg, le financement des armes à sous-munitions. Avancée majeure dans le combat mené par Handicap International et ses partenaires de la Coalition contre les sous-munitions, cette convention internationale met notamment l'accent sur l'assistance aux victimes, cette même assistance qui fait cruellement défaut à des milliers de civils à travers la planète, déjà blessés ou vivants sous la menace de sous-munitions non-explosées.

L'Estonie, la Finlande, la Grèce, la Lettonie, la Pologne, la Roumanie et la Slovaquie n'ont pas encore signé le Traité d'Oslo. La Bulgarie, Chypre, la République tchèque, la Hongrie, l'Italie, la Lituanie, les Pays-Bas, le Portugal et la Suède ont, quant à eux, signé le Traité mais ne l'ont toujours pas ratifié.

Le Luxembourg a été le 13ème pays au monde à ratifier le Traité d'Oslo, en y ajoutant l'interdiction de financement des armes à sous-munitions. Les eurodéputés luxembourgeois ont tout naturellement voté pour cette résolution du Parlement européen.

8 juillet 2010